



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**COMMISSION DE SUIVI DE SITE
FONDEYRE À TOULOUSE
SITE STCM**

13 octobre 2023

Ordre du jour

- 1. Approbation du compte rendu de la CSS du 21 juin 2023**
- 2. Achèvement des travaux de réhabilitation du site**
- 3. Avancement du plan de gestion environnemental**
- 4. Présentation du rapport INERIS et de ses recommandations**
- 5. Avancement du plan de gestion sanitaire**
- 6. Questions diverses**
- 7. Conclusions**

2. Achèvement des travaux de réhabilitation du site (DREAL)

- **Réhabilitation réalisée en application du code de l'environnement et de la circulaire du 19 avril 2017, encadrée arrêté complémentaire du 1^{er} juillet 2022**
- **Objectif de rendre compatible les terrains pour un usage de type industriel et/ou commercial**
- **Travaux réalisés d'octobre 2022 à février 2023**
- **Rapport de fin de travaux transmis par l'exploitant le 28 juin 2023**
- **Rapport de constat de fin de travaux en cours de finalisation, après inspection réalisée le 2 août**
- **Après validation de ce bilan par l'inspection, la mise en place de servitudes d'utilité publiques (SUP) est prévue, visant à conserver la mémoire de l'état du site et les limitations en terme d'usage**



3. Avancement du plan de gestion environnemental (DREAL et STCM)

Gestion environnementale de l'impact hors site sur les sols (1/2) :

- **Plan de gestion défini par l'APC du 28 juillet 2023, présenté en CODERST du 6 juillet 2023**
- **Démarche comportant plusieurs étapes**
 - **Identification des lieux et espaces concernés (dans le zonage défini)**
 - **Identification des usages par constat terrain**
 - **Vérification du niveau de concentration en plomb**
 - **Définition des scénarios d'exposition et évaluation des risques sanitaires**
 - **Proposition de mesures de gestion adaptées**

Gestion environnementale de l'impact hors site sur les sols (2/2) :

- Application sur deux zonages distincts, en cohérence avec les recommandations du HCSP et du ministère des affaires sociales et de la santé

- Concentration en plomb dans les sols susceptibles d'être comprise entre 100 et 300 mg/kg MS (zone dite de vigilance)

→ espaces collectifs habituellement fréquentés par des enfants de moins de 7 ans (écoles, aires de jeu aménagées...)

→ échéances : octobre 2023 pour l'identification et l'analyse de risque, février 2024 pour la proposition d'un plan de gestion

- Concentration en plomb dans les sols susceptibles d'être supérieure à 300 mg/kg MS (zone dite d'intervention)

→ espaces d'habitation, les lieux ou établissements publics, comportant des sols meubles enherbés ou non

→ échéances : février 2024 pour l'identification et l'analyse de risque, juillet 2024 pour la proposition d'un plan de gestion

4. Présentation du rapport INERIS et de ses recommandations (DREAL et INERIS)

Rappel de la demande faite à l'INERIS :

- Objectifs de réponse aux questions suivantes :

- **les sources de pollutions par le plomb identifiées peuvent-elles expliquer la présence de plomb à l'intérieur des locaux scolaires telles qu'identifiée, ou bien faut-il imaginer d'autres hypothèses et si oui lesquelles?**
- **quelles solutions de gestion / précautions à court terme permettraient de limiter l'occurrence de telles situations ?**
- **quel suivi environnemental mettre en œuvre ?**

(Présentation INERIS)

Acteurs pressentis pour la mise en œuvre des recommandations :

Lieux concernés	Recommandations	Acteurs de la mise en œuvre	Relais vers les acteurs
Écoles	Limiter l'aération des classes en cas de vents forts	Personnel des écoles	Mairie de Toulouse
	- privilégier le lavage humide des sols, des tables et des étagères (supprimer le nettoyage sec seul) et renforcer la fréquence du nettoyage humide ; - procéder à un nettoyage approfondi à une fréquence supérieure à 1 fois par an ; - mettre un tapis/grille à l'entrée des établissements (à nettoyer régulièrement)	Toulouse Métropole	Mairie de Toulouse
	porter, si possible, des chaussons d'intérieur dans les classes de maternelle	Personnel des écoles	Mairie de Toulouse
	Limiter l'accès des classes aux parents (pour réduire le tractage)	Personnel des écoles	Mairie de Toulouse
	Alléger les étagères en termes de fournitures, jeux, accessoires rangés et stockés (qui facilitent l'accumulation de poussières)	Personnel des écoles	Mairie de Toulouse
École maternelle J. Ferry	Réalisation d'un diagnostic plomb du bâtiment	Toulouse Métropole	Mairie de Toulouse

Acteurs pressentis pour la mise en œuvre des recommandations :

Lieux concernés	Recommandations	Acteurs de la mise en œuvre	Relais vers les acteurs
IME/ITPE/DSFP	<p>Mobilier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacer si possible les meubles récupérés par des - meubles neufs lorsque les concentrations surfaciques sont > 25 µg/m² - Assurer un nettoyage approfondi du mobilier recyclé provenant de l'extérieur (étagère, table, meuble) ; - Éviter les mobiliers anciens repeints ou vernis. 	Personnel établissements	ARS
	<p>Activités spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer un nettoyage humide et régulier des ateliers concernés, à savoir les tables/établis/sols autant que possible (atelier réparation vélo, atelier bois, local entretien) ; - Identifier les objets pouvant contenir du plomb pour réduire/interdire leur utilisation ou leur accès à l'atelier (valves des chambres à air, ancien cadre de vélo peint, ancien vernis...) ; - Retirer tous les objets contenant du plomb (exemple: cale). 	Personnel établissements	ARS

Acteurs pressentis pour la mise en œuvre des recommandations :

Lieux concernés	Recommandations	Acteurs de la mise en œuvre	Relais vers les acteurs
Chantiers	Screening des teneurs en Pb dans les sols superficiels avant toute opération de terrassement.	Maîtres d'œuvre	Services urbanisme
	Surveillance des dépôts atmosphériques lors des travaux de terrassement en cas d'une pollution en plomb conséquente au niveau des sols en cours de terrassement (emploi de collecteurs)	Maîtres d'œuvre	Services urbanisme
	Réduction autant que possible le réenvol de poussières tout au long des terrassements et de la construction (brumisation, nettoyage humide des chaussées par exemple)	Maîtres d'œuvre	Services urbanisme
	Caractérisation des terres excavées via des analyses chimiques de la teneur totale en plomb notamment afin de déterminer les filières de traitement/d'élimination adaptées	Maîtres d'œuvre	Services urbanisme

Acteurs pressentis pour la mise en œuvre des recommandations :

Lieux concernés	Recommandations	Acteurs de la mise en œuvre	Relais vers les acteurs
Parcs publics, espaces verts, aires de loisirs	Cartographies massiques (sol superficiel) et surfaciques (lingettes) des aires publiques accessibles aux enfants (parc, aire de jeux...).	STCM	DREAL
	Accéder à la part bioaccessible du plomb dans les sols superficiels	STCM	DREAL

5. Avancement du plan de gestion sanitaire (ARS)

6. Questions diverses

7. Conclusions

- **Poursuite de la mise en œuvre par STCM de l'APC du 28 juillet 2023**
- **Examen détaillé du rapport INERIS par les services de l'état**
- **Échanges avec les différentes parties sur la mise en œuvre des recommandation INERIS**
- **Poursuite de la campagne de dépistage sanitaire**